



Le 2 août 2007, Montréal, Québec
Communiqué de presse - Pour diffusion immédiate

Symbole: TSX-V: AFA
Actions émises: 127,921,724

AFRI-CAN PROCÉDERA À UN PLACEMENT PRIVÉ

Afri-Can, Société de minéraux marins («Afri-Can»), annonce qu'elle procédera à un placement privé de 2,5 millions \$. Afri-Can détient actuellement des souscriptions fermes pour un montant de 2,3 millions \$ et a le droit à une allocation excédentaire de 500 000 \$ pour un placement total pouvant atteindre 3 millions \$. Le placement sera clôturé sur réception des autorisations réglementaires requises.

Pierre Léveillé, Président et Chef de la Direction d'Afri-Can a déclaré que: «Nous sommes très satisfaits d'avoir levé ces fonds dans les conditions actuelles des marchés financiers. Nous voyons ce placement comme un très fort vote de confiance pour notre programme d'échantillonnage à venir sur le Bloc J en Namibie.»

Le placement privé, incluant l'allocation excédentaire, sera composé d'un maximum de 15 000 000 d'unités au prix de 0,20 \$ par unité. Chaque unité est constituée d'une action et d'un demi-bon de souscription d'actions. Chaque bon de souscription entier permettra au détenteur de souscrire à une action additionnelle au prix de 0,26 \$, pour une période de 2 ans à compter de la date de clôture du placement. Les valeurs mobilières émises en vertu du placement sont assujetties à une période de non négociabilité de 4 mois suivant la date de clôture des placements. En conjonction avec le placement, Hunter Wise, LLC recevra un frais d'introduction de 20 000 \$ et 62 500 bons de souscription de courtier, Jennings Securities Ltd. recevra un frais d'introduction de 4 880 \$ et 24 400 bons de souscription de courtier et Jones, Gable & Company Limited recevra un frais d'introduction de 10 400 \$ et 52 000 bons de souscription de courtier qui auront les mêmes termes que ceux du placement tel que ci-haut mentionné

Afri-Can est une entreprise canadienne active dans l'acquisition, l'exploration et le développement de propriétés minérales importantes en Namibie. La taille et la qualité des concessions d'Afri-Can ainsi qu'un développement rapide et dynamique la placent au rang de partenaire de choix des groupes d'émergence économique namubiens.

La Bourse Canadienne de Croissance (TSX) n'accepte aucune responsabilité concernant la véracité ou l'exactitude de ce communiqué.

Ce communiqué de presse contient des «énoncés prospectifs», tel qu'identifiés dans les dépôts réguliers d'Afri-Can auprès des autorités réglementaires canadiennes, qui comprennent certains risques et incertitudes. Il n'y a aucune garantie que ces énoncés s'avéreront exacts, et les résultats réels ainsi que les événements futurs pourraient varier de façon importante et différer de ceux anticipés dans ces énoncés.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS COMMUNIQUER AVEC:

Pierre Léveillé, Président et Chef de la Direction
Bernard J. Tourillon, Vice-Président Exécutif et Chef de la Direction Financière

TÉL.: (514) 846-2133 TÉLÉC.: (514) 846-1435
COURRIEL: info@afri-can.com SITE WEB: www.afri-can.com